

**GRÈVE DES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES****L'impasse**

**Après deux semaines de gel de la grève des soins, imposé par la décision de justice qui l'a déclaré illégale, les hospitalo-universitaires, seront en grève de trois jours à partir d'aujourd'hui. Un débrayage qui touchera toutes les activités hospitalières et les comités scientifiques.**

**Rosa Mansouri - Alger (Le Soir)** - Au moment où les étudiants dénoncent cette situation de blocage qui risque de mener à une année blanche, les hospitalo-universitaires campent sur leur position et écartent toute possibilité de céder à la pression des étudiants, après des sacrifices de plusieurs mois.

«Nous comprenons parfaitement la colère et l'inquiétude des étudiants, mais c'est aux pouvoirs publics de mettre fin à cette situation chaotique en répondant favorablement à la demande des grévistes», dira le professeur Djedjeli, porte-parole des hospitalo-universitaires. Se rejetant la balle, les ministères de la Santé et de l'Enseignement

supérieur n'ont toujours pas trouvé d'issue favorable à ce conflit, bien que le dossier concernant l'attribution de l'indemnité objet de la grève, ait été finalisé et soumis à la Fonction publique. Qu'est ce qui bloque donc, sachant que les deux ministères ne cessent de clamer la légitimité des revendications exprimées ?

Selon les syndicats, qui tiennent l'information des responsables des deux ministères, le projet de décret est bloqué au niveau du Premier ministre.

Un argument rejeté par les syndicats, estimant que «l'engagement des deux ministres est aussi un engagement de tout le gouvernement».

Par ailleurs, nous avons appris de sources concordantes que le ministre de la Santé et celui de l'Enseignement supérieur devaient se réunir hier en fin d'après-midi pour étudier la situation et trouver des solutions pour éviter une année blanche aux étudiants en sciences médicales.

R. M.

**DAHMANE MOUFID, PRÉSIDENT DU BUREAU D'ALGER DE L'UNEA : «Il faut que la grève cesse»**

«Nous sommes conscients de la légitimité des revendications des hospitalo-universitaires et jusque-là, nous leur avons apporté notre soutien. Mais que les choses soient claires, nous n'acceptons pas d'être les otages de ce conflit entre les enseignants et les deux ministères. Nous demandons à ce que la grève cesse dans l'immédiat, car nous sommes arrivés à une impasse. Au-delà de cette semaine, nous ne pourrions plus récupérer l'année universitaire. Nous pensons que si les grévistes paralysent seulement les hôpitaux, ils auront gain de cause.»

**PROFESSEUR DJEDJELI, PORTE-PAROLE DES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES :****«La balle est dans le camp des pouvoirs publics»**

«Il est inadmissible que deux ministères signent le procès-verbal sur la prise en charge d'une revendication précise et que cinq mois plus tard, rien n'est fait. Nos deux syndicats se sont également engagés à arracher cette rétribution qui est un droit. Si les deux ministères continuent à dire que la satisfaction de cette revendication n'est plus de leurs prérogatives, ils n'ont qu'à le faire d'une manière explicite et à ce moment-là, nous interpellons le Premier ministre pour s'exprimer publiquement sur la situation. Et que les deux ministères cessent de répéter que nos revendications sont légitimes. Nous affirmons à ce stade de la lutte que le risque de l'année blanche viendra de l'incapacité des pouvoirs publics à gérer ce conflit. La balle est dans leur camp.»

**SLIM BELKESSAM, DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ :**

«Dans le cadre des prérogatives du ministère de la Santé, notre département continuera à faire tout ce qui est possible pour une issue favorable de cette situation.»

**NOUREDDINE KHERRAIFIA, CHARGÉ DE LA COMMUNICATION AU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :****«C'est la Santé qui attribue l'indemnité»**

«Le décret pour la valorisation de l'indemnité de santé pour les hospitalo-universitaires est en ce moment au secrétariat du Premier ministre. Le dossier est finalisé et son aboutissement demande un peu de temps. Nous demandons aux grévistes de faire preuve de patience et de ne pas pénaliser les étudiants dans leurs examens. De notre côté, les portes sont ouvertes pour les accompagner dans les discussions avec le ministère de la Santé, sachant que c'est lui qui attribue cette indemnité, objet du conflit.»

**Dix années de réclusion criminelle requises contre l'ex-patron des Renseignements généraux d'Oran**

C'est un haut responsable du corps des Renseignements généraux de la police nationale qui était hier devant le juge à Arzew. Limogé en décembre 2008 à l'instar de nombre de ses homologues, sur la base d'un rapport transmis par une commission d'enquête dépêchée par le directeur général de la Sûreté nationale, Ali Tounsi, ceci dans le cadre d'une vaste opération d'assainissement qui a touché l'ensemble des structures sécuritaires des différentes régions du pays, B. Kamel est poursuivi par la justice pour possession de stupéfiants, de films et de photos pornographiques.

Durant l'audience, ce dernier a nié les faits qui lui sont reprochés, et selon lui, «il s'agit d'un coup monté, rien de plus».

Au total, ils étaient huit cadres de la police à témoigner devant la justice concernant cette affaire. Leurs déclarations différaient. Certaines étaient en faveur du prévenu et d'autres en sa défaveur.

Pour rappel, après l'arrestation de l'accusé dans le cadre de l'instruction, des sources proches de ce dossier nous ont révélé que pas moins de vingt officiers et sous-officiers ont été entendus par le procureur général d'Arzew. La femme de B. Kamel, qui a été elle aussi écrouée pendant une certaine durée, a été relâchée.

Dans son réquisitoire, le procureur général a demandé 10 années de prison ferme contre l'accusé. Par ailleurs, nous avons appris de sources sûres que le verdict de cette affaire sera prononcé la semaine prochaine.

B. A.

**À QUELQUES JOURS DU BAC****Rush sur les bibliothèques**

**Le compte à rebours a commencé. L'épreuve du baccalauréat n'est plus qu'à quelques jours. Chacun appréhende à sa façon cet examen. Après une longue année d'efforts, les élèves quittent le banc d'école mais ce n'est pas encore les grandes vacances.**

**Nabil M. - Alger (Le Soir)**- Chaque élève y va de sa propre technique. Si certains choisissent de se cloîtrer chez eux, d'autres préfèrent préparer l'examen en groupe. Et pour ce faire, la bibliothèque se révèle être La Mecque des apprenants.

Rencontré tout près de la bibliothèque de l'avenue Ghermoul à Alger, un groupe de lycéens est voûté sur un cahier ouvert. Ils sont en terminale inscrits en classe de lettres. Le cahier ouvert est celui de la philosophie. L'un des élèves lit à voix haute un passage de la leçon du moi supérieur. Notre présence finit par les perturber.

Après avoir décliné notre identité et expliqué l'objet de notre visite, il nous a expliqué que ce groupe d'élèves est en majorité composé de camarades de classe qui ont choisi de mener ensemble le sprint final. Selon eux, il est plus facile d'assimiler les cours lorsqu'on est en groupe.

En plus, il est possible de profiter des facultés des uns et des autres pour une meilleure assimilation des données.

A titre d'exemple, il a été expliqué que l'élève qui est en train de lire un passage du cours tente en fait d'expliquer à ses camarades la complexité de l'interconnexion entre le moi, le moi supérieur et le ça. Une leçon de base en philosophie. Il n'en demeure que le secret est à chercher ailleurs. En effet, on nous explique qu'une fois dans la bibliothèque, il est question d'en découdre avec cette question avec un groupe de filles du lycée Omar-Racim. Les lycéennes leur ont lancé le défi de les affronter dans des joutes cérébrales.

Le groupe nous quitte en direction de l'entrée de la bibliothèque. Une ambiance studieuse y règne. Un bibliothécaire assure que la fréquentation de ce lieu de savoir augmente chaque année en cette période.

Les élèves en classe d'examen constituent l'essentiel des présents. D'autres élèves rencontrés sur place ont affirmé préférer la bibliothèque parce qu'il est possible d'y rencontrer des enseignants et des universitaires qui dispensent des informations

à propos des matières ou des leçons où ils accusent des lacunes, et c'est tellement plus agréable que dans une classe de cours car l'ambiance est très détendue.

Dans le quartier de Ruisseau, une bibliothèque fait beaucoup parler d'elle. Le sérieux de l'équipe d'encadrement et la rigueur dans le travail ont permis aux élèves inscrits dans cette bibliothèque d'obtenir d'excellents résultats dans toutes les classes d'examen, y compris de baccalauréat.

A notre arrivée dans cette bibliothèque située dans une ruelle dérobée, une dizaine de lycéens et lycéennes attendent devant la porte d'entrée.

Un jeune encadreur les invite à rejoindre la salle située à l'étage.

Des retardataires arrivent en courant. Ils enjambent par trois les marches de l'escalier en bois qui mène en haut. «Beaucoup d'élèves sont passés par cet endroit qui ressemble à un débarras et un bon nombre d'entre eux sont aujourd'hui en haut de l'échelle du savoir et celui de la responsabilité», affirme fièrement un jeune du quartier.

Les marques du sérieux sont visibles sur les visages de ces candidats au bac. Quelques-uns nous ont fait part de leur détermination à réussir cet examen. Bon vent !

N. M.

**DEUXIÈME JOUR DE LA RÉUNION DU CSM Une révocation et deux rétrogradations**

Les travaux de la session disciplinaire du Conseil supérieur de la magistrature, présidée par le président de la Cour suprême, se sont poursuivis hier pour la deuxième journée. Ses membres ont procédé à l'examen de six dossiers de magistrats à qui il est reproché des faits relatifs au trafic d'influence, à l'abus d'autorité ou encore au manquement à l'obligation de réserve. Hier, ses membres ont rendu trois décisions portant sur la révocation d'une magistrate, deux rétrogradations avec mutation d'office. Trois autres dossiers sont toujours en cours de discussion au niveau du CSM. Les résultats définitifs seront connus à la fin de la semaine.

N. I.

**Quotidien national d'information générale RECRUTE**

pour sa rédaction centrale basée à Alger :

- 1- Des journalistes expérimentés
- 2- Des diplômés universitaires maîtrisant parfaitement la langue française.

Envoyez votre CV et lettre de motivation à l'adresse électronique suivante :  
Journalrecrute@yahoo.fr

N. B : il ne sera répondu qu'aux candidatures jugées intéressantes.